

Regard sur la défavorisation à Montréal



CSSS
Cavendish (608)

SÉRIE 1

Une réalisation de l'équipe Surveillance
du secteur Planification, orientations et évaluation
de la Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

RÉDACTION

Kosal Khun, agent de recherche - équipe Surveillance
Carl Drouin, coordonnateur - équipe Surveillance
Christiane Montpetit, agente de recherche - équipe Surveillance

AVEC LA COLLABORATION DE

Éric Litvak, médecin-conseil - Planification, orientations et évaluation

CARTOGRAPHIE, INFOGRAPHIE ET MISE EN PAGE

Kosal Khun, agent de recherche - équipe Surveillance

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur soutien
et leurs commentaires aux différentes étapes de la réalisation de cette publication :

Dans les CSSS : Gilles Beauchamp (605), Line Bégin (606), Rémi Berthelot (604),
Agnès Boussion (613), Gilles Dubois (603), Denise Fortin (613), Mario Gagnon (606),
Jean-François Labadie (611), Sylvain Larouche (612), Christian Paquin (607), Richard
Perreault (604), Sylvie Simard (609)

À la Direction de santé publique : Sadoune Aït Kaci Azzou, Deborah Bonney, Lise
Chabot, Danièle Dorval, Jean Gratton, Sylvie Lavoie, James Massie, Sylvie Provost

Au Carrefour montréalais d'information sociosanitaire : Marc Bourguignon

À l'Institut national de santé publique du Québec : Denis Hamel

Au Centre de recherche Léa-Roback : Éric Robitaille

© Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2008)
Tous droits réservés

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISBN 978-2-89494-648-0 (ensemble)

ISBN 978-2-89494-649-7 (série 1) (version imprimée)

ISBN 978-2-89494-650-3 (série 1) (version PDF)

Prix : 5 \$

la défavorisation à Montréal



CSSS Cavendish

Ce document présente un portrait de la défavorisation sur le territoire du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Cavendish. Il fait partie d'une première série de 13 documents : un pour la région sociosanitaire de Montréal dans son ensemble et 12 portraits présentant la situation de chaque CSSS montréalais¹. Ces portraits s'adressent principalement aux décideurs, aux gestionnaires et aux intervenants du réseau local de la santé. Ce sont toutefois des outils qui peuvent être utilisés par toute organisation intéressée à mieux desservir les populations défavorisées.

La démarche présentée ici tire parti de l'indice de défavorisation de 2001, développé pour l'étude des inégalités sociales de santé². Elle vise une connaissance plus fine de l'ampleur et de la répartition des disparités sociales et matérielles au sein des territoires des CSSS et de leurs territoires constituants (CLSC, voisinages). L'étude permet aussi de faire ressortir les particularités de chaque territoire en le comparant aux autres et à la situation montréalaise en général. Couplés ultérieurement à des données d'enquête sur l'état de santé ou à des données sur l'offre et l'utilisation des services de santé, les portraits de défavorisation pourront faciliter la gestion, la planification et le suivi des programmes et services de façon à ce qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des populations démunies.

Pourquoi surveiller la défavorisation ?

La santé et le bien-être de la population sont au cœur de la préoccupation des CSSS. Pour que leurs actions aient une réelle portée, les décideurs doivent s'appuyer sur des données traduisant le mieux possible la réalité de leur territoire. Au-delà des informations portant sur l'état de santé de leur population, la connaissance des déterminants de la santé et de leur distribution géographique est également cruciale pour mieux cibler les interventions, en particulier celles visant les groupes vulnérables.

Parmi les déterminants de la santé, l'importance des facteurs socioéconomiques ne fait plus de doute. Au Québec, l'indice de défavorisation est de plus en plus utilisé pour caractériser les conditions de vie des populations locales (Pampalon et Raymond, 2000). Il permet de mesurer le degré de défavorisation selon deux composantes distinctes et complémentaires :

- ❑ *une composante matérielle*, qui reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante ; et
- ❑ *une composante sociale*, qui souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté.

La pertinence de l'indice a été démontrée à travers de récentes études ayant permis d'associer le niveau de défavorisation à diverses mesures d'état de santé : espérance de vie en santé, mortalité par cancer, traumatismes, difficultés vécues par les jeunes, utilisation des services de santé et services sociaux³. Il s'avère en outre particulièrement utile pour étudier la distribution géographique de la défavorisation au sein des CSSS du fait qu'il est attribué à de petites unités spatiales.

Un portrait pour chaque CSSS

- ❑ *La défavorisation sociale ou matérielle se concentre-t-elle davantage sur mon territoire qu'ailleurs à Montréal ?*
- ❑ *Existe-t-il des écarts dans le profil de défavorisation des différents territoires composant mon CSSS ?*
- ❑ *Combien de personnes de mon CSSS vivent dans des secteurs caractérisés par des conditions de défavorisation plus ou moins favorables ?*
- ❑ *La population de mon CSSS est-elle caractérisée par un profil de conditions sociales et matérielles particulier ?*

Chaque document vise à répondre à ces questions. Il illustre, à l'aide de graphiques et de cartes, la situation de défavorisation au sein du CSSS concerné. Cela est fait en comparant le CSSS à l'ensemble de la région sociosanitaire de Montréal (section II) ainsi qu'en illustrant les écarts au sein du CSSS (sections III et IV).

Tout au long du document, la lecture est aussi facilitée par des notes qui guident l'interprétation des figures et par de courtes descriptions des résultats. Avant de débiter, le lecteur est invité à parcourir la section « Comprendre l'indice de défavorisation » (section I) qui lui permettra de saisir les méthodes employées dans le document.

1. La série de documents est disponible gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca>.
2. L'indice de défavorisation basé sur le recensement de 2006 ne sera pas disponible avant 2009. Nous avons choisi de développer et valider la méthode avec les données de 2001 afin de mieux exploiter ensuite celles de 2006 et pouvoir comparer les territoires dans le temps.
3. Voir Bonneau et autres, 2001 ; Pampalon, 2002 ; Philibert et autres, 2002 ; Hamel et Pampalon, 2002 ; Dupont, Pampalon et Hamel, 2004.

I. Comprendre l'indice de défavorisation

Définition de la défavorisation

Le concept de défavorisation vise à caractériser un état de désavantage relatif d'individus, de familles ou de groupes par rapport à un ensemble auquel ils appartiennent, soit une communauté locale, une région ou une nation (Townsend, 1987).

Composition de l'indice

L'indice de défavorisation utilisé dans ce document mesure deux composantes importantes – l'une matérielle, l'autre sociale – de l'environnement dans lequel vit un individu. En effet, les conditions de vie des individus peuvent être marquées tant par la pauvreté économique que par une certaine fragilité du réseau social en raison d'une séparation, d'un divorce, d'un veuvage, de la monoparentalité ou du fait d'être une personne seule¹. Parfois les deux composantes sont étroitement imbriquées, la fragilité du réseau social entraînant des difficultés économiques, et vice-versa.

	Matérielle	Sociale
Signification	Reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante	Souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté
Indicateurs	- Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires - Proportion de personnes occupant un emploi - Revenu moyen par personne	- Proportion de personnes vivant seules dans leur ménage - Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves - Proportion de familles monoparentales

Chacune des composantes de cet indice est construite à partir de trois indicateurs socioéconomiques issus du recensement de 2001. C'est ce qui permet d'accorder à chaque aire de diffusion (AD)² du Québec une valeur de défavorisation matérielle et une valeur de défavorisation sociale (Pampalon et Raymond, 2000).

1. Les personnes seules et les familles monoparentales constituent deux des cinq groupes les plus à risque de pauvreté persistante au Canada et dans ses grandes métropoles (Hatfield, 2004). À Montréal, parmi les personnes seules, les femmes âgées présentent un taux de pauvreté fort élevé (Conseil canadien de développement social, 2007).
2. L'aire de diffusion est la plus petite unité géostatistique issue du recensement pour laquelle Statistique Canada fournit des données. Il s'agit d'un petit territoire composé d'un ou plusieurs pâtés de maisons contigus regroupant de 400 à 700 personnes.

La zone de référence : des mesures de défavorisation adaptées aux territoires couverts

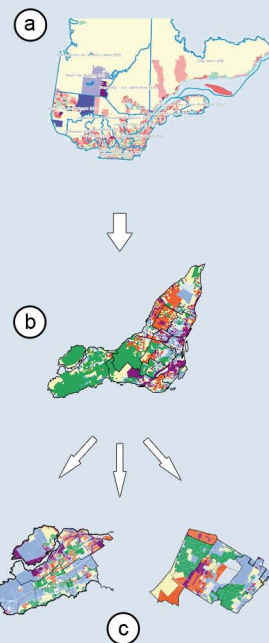
Les valeurs de défavorisation matérielle et sociale de chaque aire de diffusion (AD) du Québec sont habituellement classées en quintiles, c'est-à-dire en cinq classes comprenant chacune 20 % de la population. C'est ainsi que les niveaux de défavorisation des AD peuvent être comparés *de façon relative*. Par exemple, une AD appartenant au quintile 1 est marquée par des conditions plus favorables que les AD du Québec appartenant aux quintiles 2, 3, 4 et 5. La *zone de référence*, c'est-à-dire le territoire auquel les conditions des AD sont comparées, est alors le Québec (voir (a)).

Cette répartition n'est toutefois pas toujours pertinente lorsque l'on veut établir la position relative d'une AD par rapport à un ensemble plus petit auquel elle appartient. Pour ce faire, il s'agit d'établir une nouvelle zone de référence au sein de laquelle seules les valeurs de défavorisation de cette zone sont prises en compte et réparties en cinq classes (ou quintiles) allant des 20 % de résidents les plus favorisés (quintile 1) aux 20 % les plus défavorisés (quintile 5).

Dans le présent document, les AD ont été classées selon deux zones de référence :

- i) *Par rapport à la région sociosanitaire de Montréal* (voir (b)). Cela permet de comparer la situation de défavorisation du CSSS et de ses parties par rapport à la situation sur l'ensemble de l'île de Montréal (section II).
- ii) *Par rapport à un CSSS* (voir (c)). Cela permet de comparer la répartition de la défavorisation uniquement à l'intérieur du territoire du CSSS (sections III et IV).

Ces deux perspectives sur la défavorisation sont donc complémentaires : elles permettent à la fois de positionner un CSSS dans son environnement régional et de distinguer plus finement les écarts au niveau local.





Création des profils de défavorisation

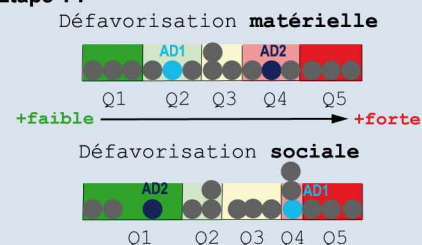
L'indice de défavorisation permet de déterminer le niveau de défavorisation d'une aire de diffusion (AD) soit sur le plan matériel, soit sur le plan social. Pour cela, toutes les AD d'une zone de référence donnée sont d'abord rangées selon leurs valeurs de défavorisation *matérielle*. Puis elles sont regroupées en cinq classes (appelées **quintiles**) comprenant chacune 20 % de la population, allant de la plus favorisée (quintile 1) à la plus défavorisée (quintile 5). La même opération est répétée pour la composante *sociale*. À chaque AD sont ainsi associés un quintile matériel et un quintile social, pour la zone de référence étudiée (voir graphique Étape 1, exemple avec deux AD : AD1 et AD2).

Cependant, il est aussi intéressant et pertinent de caractériser la défavorisation d'une AD en considérant *simultanément* sa défavorisation matérielle et sociale. Il suffit alors de croiser les quintiles des deux composantes pour créer une grille de 25 cellules dans lesquelles se situent les AD (voir graphique Étape 2, avec les mêmes AD1 et AD2).

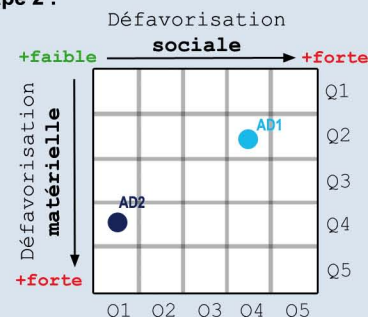
Enfin, pour qualifier plus simplement les conditions de défavorisation, les AD sont regroupées en cinq **profils** selon leur position sur la grille :

- Conditions matériellement et socialement plus favorables (vert)
 - Conditions moyennes (jaune)
 - Conditions plus défavorables socialement - mais pas matériellement (bleu)
 - Conditions plus défavorables matériellement - mais pas socialement (orange)
 - Conditions matériellement et socialement plus défavorables (mauve)
- (voir graphique Étape 3, avec les mêmes AD1 et AD2).

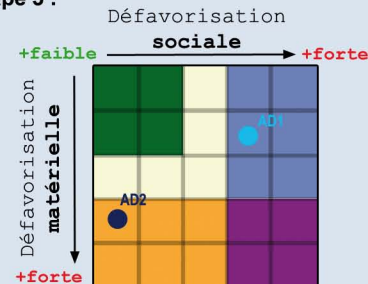
Étape 1 :



Étape 2 :



Étape 3 :



Comment interpréter la légende ?

La légende employée dans le document résume de façon dynamique les cinq profils de défavorisation.

L'agencement des profils vise à donner l'effet de gradation (défavorisation faible, moyenne et forte), tout en opposant les conditions extrêmes au moyen des tons de couleur. En parallèle, les deux composantes de la défavorisation se combinent à travers l'interpénétration des formes (ellipses) et des couleurs (bleu + orange = mauve). Le tout dessine une flèche qui pointe vers le bas et indique la détérioration des conditions de vie dans le territoire étudié.



Regroupement des conditions plus défavorables d'une composante



Conditions plus défavorables socialement mais pas matériellement

Conditions plus défavorables socialement et matériellement

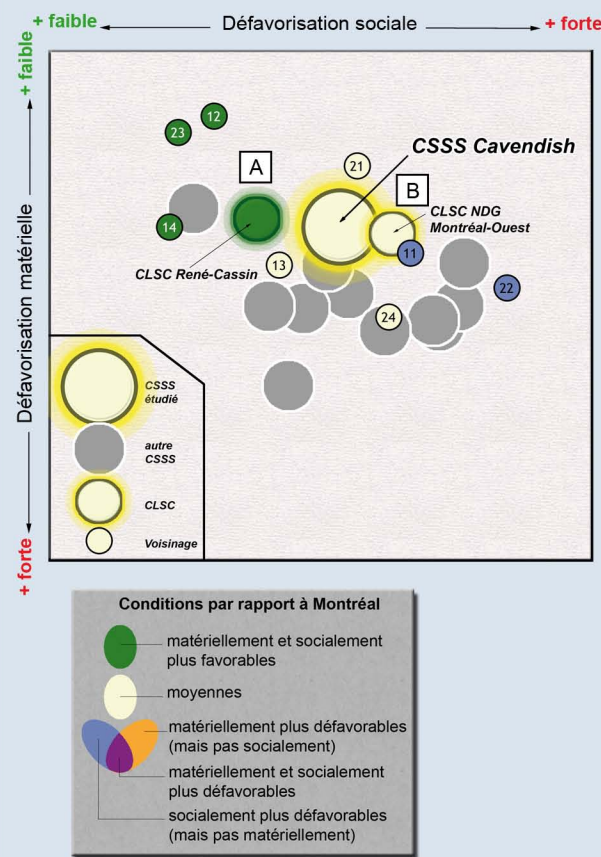
Conditions plus défavorables sur le plan social

(Valable également pour la composante matérielle)

II. Zone de référence : la région de Montréal

Cette partie a pour but de décrire la situation de défavorisation du CSSS par rapport à la région sociosanitaire de Montréal. À l'intérieur de cette zone de référence, les valeurs de défavorisation ont été reclassées pour déterminer les cinq quintiles matériels, les cinq quintiles sociaux et les cinq profils. On s'intéresse ensuite à la répartition de la population du CSSS dans les différents quintiles montréalais, pour pouvoir comparer cette distribution à la situation régionale. Certains espaces peuvent accueillir une concentration plus importante de populations plus ou moins défavorisées par rapport à la référence montréalaise.

Positionnement du CSSS et de ses parties



Ce graphique situe le CSSS et ses territoires constituants, les uns par rapport aux autres, selon les valeurs moyennes de défavorisation matérielle et sociale.

En particulier, le positionnement des CLSC et des voisinages (voir carte des voisinages à la page 9) sert à illustrer leur niveau moyen de défavorisation par rapport à Montréal.

Quant aux couleurs utilisées, elles correspondent aux profils de défavorisation décrits dans la légende.

Les points gris indiquent la position des autres CSSS de la région.

Classement¹ selon les valeurs moyennes de défavorisation

	Matérielle	Sociale
	Rang	
CSSS Cavendish	2	6
CLSC René-Cassin	4	5
11. Snowdon Ouest	35	69
12. Hampstead	6	12
13. Côte-St-Luc Sud	38	27
14. Côte-St-Luc Nord	26	5
CLSC NDG / Montréal-Ouest	5	19
21. Notre-Dame-de-Grâce	11	51
22. St-Raymond / West-Haven	53	97
23. Montréal-Ouest	9	8
24. Walkley	70	58

1. Rang sur 12 CSSS, 29 CLSC ou 101 voisinages de la RSS de Montréal, du moins défavorisé au plus défavorisé.

Quelques constats

Dans l'ensemble, le CSSS Cavendish est caractérisé par une meilleure position sur le plan matériel que les autres CSSS de Montréal (2^e sur 12 au classement). Il demeure cependant dans la moyenne régionale en ce qui concerne la composante sociale (6^e sur 12).

Les écarts entre voisinages sont d'ailleurs plus importants relativement aux conditions sociales, bien que deux voisinages, Hampstead et Montréal-Ouest, soient nettement plus favorisés matériellement et socialement.

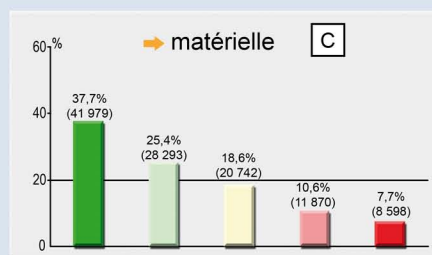
Les conditions de défavorisation des deux CLSC diffèrent également pour ce qui est de la composante sociale, le CLSC NDG / Montréal-Ouest étant moins favorisé.

Ainsi, le CLSC René-Cassin se situe en bonne position matériellement et socialement (voir [A] de la figure) : près de la moitié de sa population se retrouve dans les secteurs les plus favorisés matériellement et socialement.

La position du CLSC NDG / Montréal-Ouest (voir [B]) est comparable à celle du CLSC René-Cassin sur le plan matériel (classé 5^e sur 29) mais est moins bien située du point de vue social (19^e sur 29). En effet, la moitié de sa population se concentre dans les secteurs défavorisés socialement.

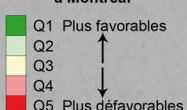


Répartition par composante



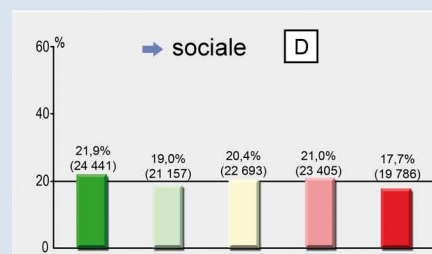
Ces deux graphiques permettent d'observer la répartition, en nombre et en pourcentage, de la population du CSSS selon le degré de défavorisation (matérielle ou sociale, indépendamment l'une de l'autre).

Conditions par rapport à Montréal



En haut ou en bas de 20 % ?

Pour un quintile donné, une proportion supérieure à 20 % signifie qu'il est surreprésenté par rapport à Montréal. Inversement, une proportion inférieure à 20 % signifie que le quintile est sous-représenté.



Comment interpréter la situation de mon CSSS ?

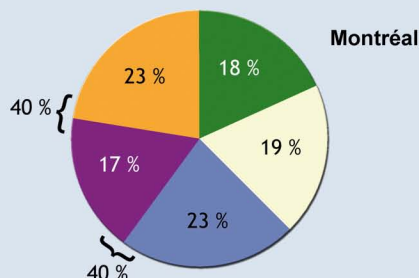
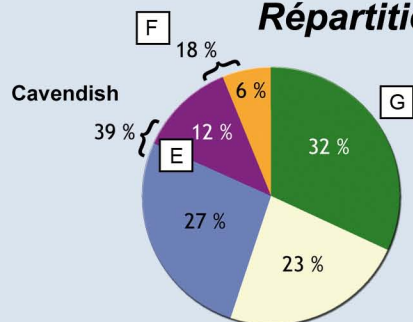
Tel qu'indiqué précédemment, l'analyse de la situation se fait uniquement à partir des données de Montréal, réparties en quintiles puis en profils de défavorisation. Ces catégories se trouvent distribuées inégalement dans l'espace montréalais.

Cela se traduit par :

- une variation des pourcentages de population entre chaque catégorie d'un CSSS,
- une différence de pourcentages entre mon CSSS et Montréal.

Pour bien saisir les particularités de mon CSSS, il convient donc de comparer sa situation à la moyenne montréalaise.

Répartition par profil



Ce graphique permet d'illustrer la concentration de la défavorisation, en pourcentage de la population, selon les cinq profils (ou conditions) de défavorisation. Montréal sert de repère pour situer le CSSS par rapport à la moyenne de la région socio-sanitaire.

Conditions par rapport à Montréal



Quelques constats

Sur le plan matériel, le quintile 1 apparaît surreprésenté (regroupant plus de 37 % de la population du CSSS) par rapport à Montréal, et le quintile 5 sous-représenté (moins de 8 %) - voir [C].

La répartition des quintiles sociaux est plus homogène, chaque catégorie regroupant à peu près 20 % de la population du CSSS (voir [D]).

On retrouve ainsi la même proportion de personnes défavorisées socialement dans le CSSS (39 %) que dans Montréal (40 %) - voir [E], mais le cumul de la défavorisation matérielle et sociale y est un peu moins prononcé (12 % pour le CSSS comparé à 17 % pour Montréal).

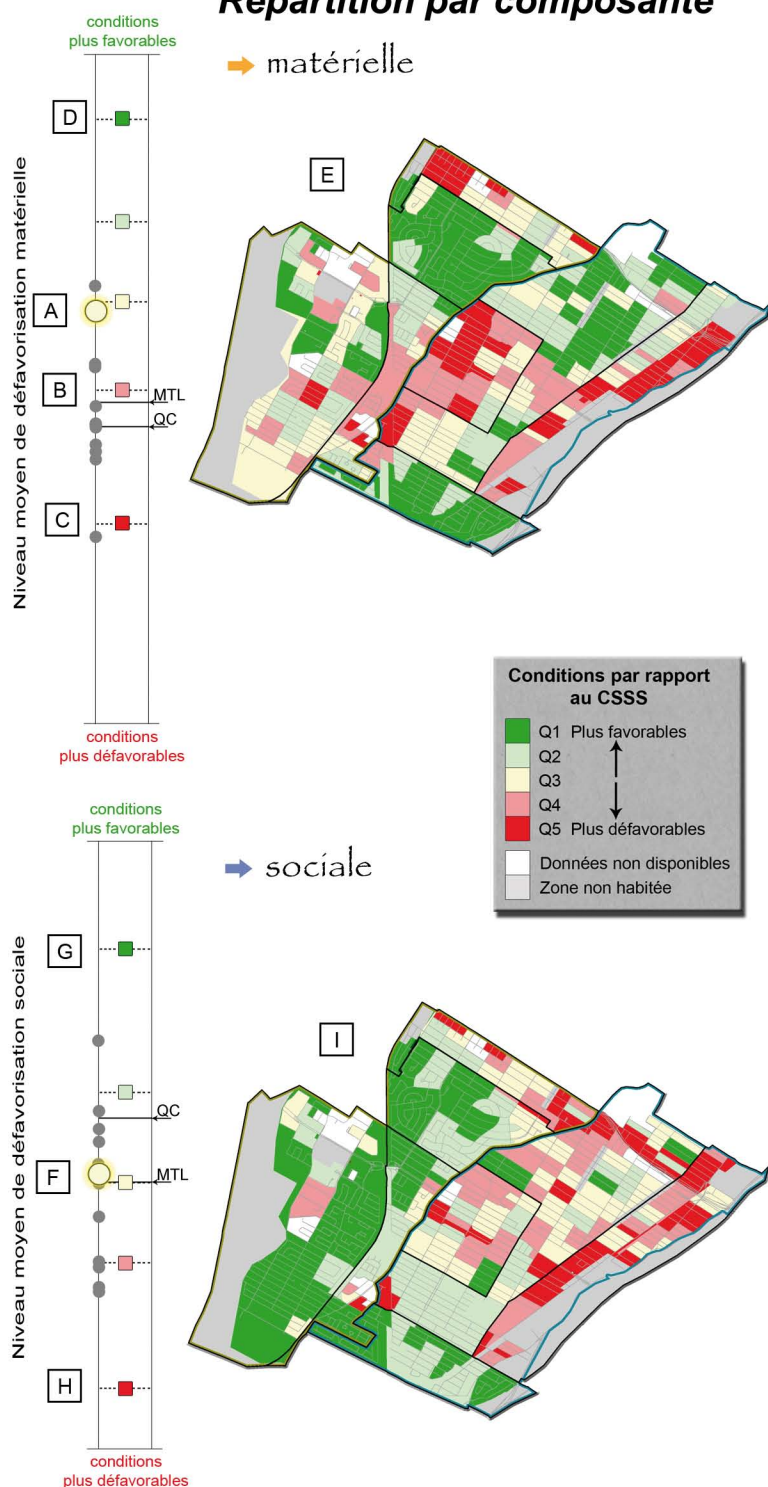
En revanche, seulement une personne sur cinq (18 %) vit dans les secteurs les plus défavorisés matériellement alors que cette proportion est le double à Montréal (40 %) - voir [F].

Le CSSS est beaucoup plus favorisé par rapport à la moyenne montréalaise : 32 % de sa population bénéficie des conditions matérielles et sociales les plus favorables (comparé à 18 % pour Montréal) - voir [G].

III. Zone de référence : le CSSS

Cette section vise à illustrer la répartition spatiale de la défavorisation à l'échelle locale, information essentielle aux gestionnaires qui planifient les ressources et les services offerts. La zone de référence est maintenant le CSSS lui-même, ce qui permet d'identifier les quintiles de défavorisation, des plus riches aux plus pauvres du CSSS. Des points de comparaison avec les autres territoires sont présentés de façon à établir si les favorisés et les défavorisés du CSSS se rapprochent ou s'éloignent de la moyenne montréalaise ou québécoise.

Répartition par composante



Comment lire les axes ?

Les axes situés à gauche servent à positionner les valeurs moyennes de défavorisation des différents quintiles du CSSS. Ainsi, les catégories représentées sur les cartes (quintiles 1 à 5) sont situées par rapport à d'autres repères que sont le CSSS étudié (point jaune), les autres CSSS (points gris), la RSS de Montréal et le Québec. Les limites inférieure et supérieure des axes correspondent aux positions extrêmes des quintiles les plus défavorisés et les plus favorisés à Montréal, ce qui permet de juger de la position relative des quintiles cartographiés.

Quelques constats

Les conditions matérielles dans le CSSS Cavendish sont considérablement meilleures que la moyenne montréalaise ou québécoise (voir [A]).

Même le quintile 4 (assez défavorisé) se trouve dans une position plus favorable que le niveau moyen de défavorisation montréalais (voir [B]). Les territoires les plus défavorisés (quintile 5) sont à la hauteur de la moyenne des valeurs de défavorisation du dernier CSSS (St-Léonard et St-Michel) - voir [C] -, tandis que les plus favorisés (quintile 1) se retrouvent dans le peloton de tête de Montréal - voir [D].

C'est essentiellement au coeur du CSSS et dans le sud que se concentrent les plus défavorisés matériellement (voir [E]).

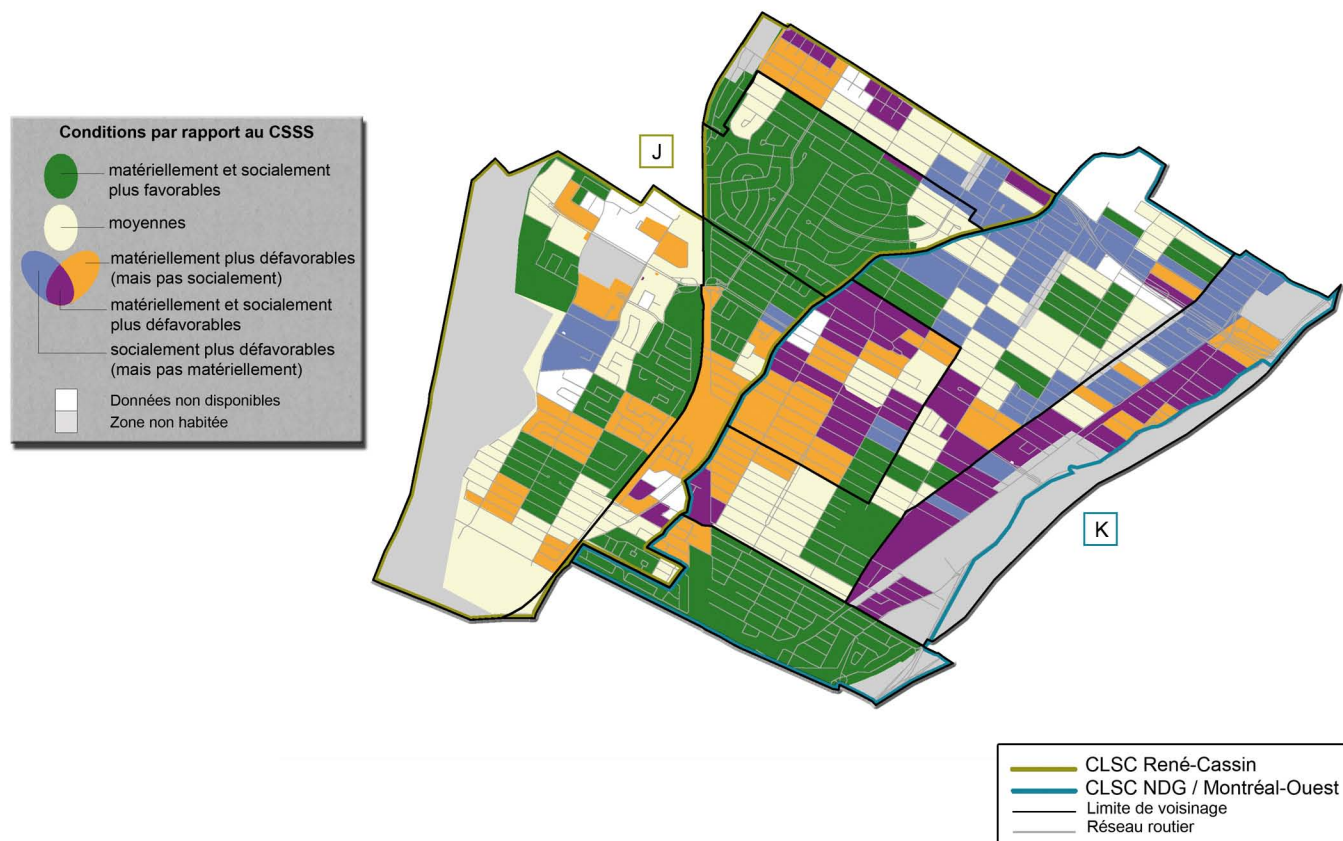
Le niveau moyen de défavorisation sociale du CSSS est comparable à la moyenne montréalaise, ce qui le place dans une position légèrement inférieure à la moyenne provinciale (voir [F]).

L'écart entre les quintiles 1 et 5 de la défavorisation sociale est assez prononcé et témoigne de l'hétérogénéité du CSSS (voir [G] et [H]).

Une démarcation spatiale correspondant presque tout à fait à la frontière entre les deux CLSC divise le CSSS à ce titre, le CLSC René-Cassin étant plus favorisé socialement que le CLSC NDG / Montréal-Ouest (voir [I]).



Répartition en profils de défavorisation



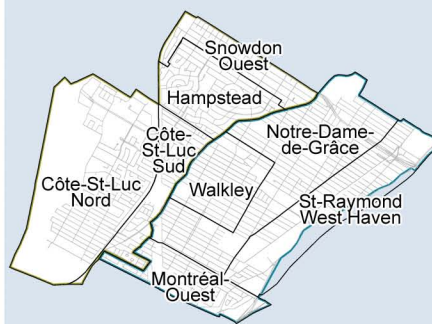
Quelques constats

Le territoire du CLSC René-Cassin (voir J) est caractérisé par des conditions sociales et matérielles assez favorables. Il y a toutefois de nombreuses enclaves de défavorisation matérielle côtoyant des secteurs parmi les plus favorisés du CSSS, matériellement et socialement. Les secteurs défavorisés socialement ou affectés par une défavorisation combinée sont faiblement représentés.

Mis à part le voisinage de Montréal-Ouest (plus favorisé), le territoire du CLSC NDG / Montréal-Ouest (voir K) présente une certaine mixité sociale et économique. La défavorisation sociale occupe plutôt le nord-est, tandis que la défavorisation matérielle se manifeste surtout au sud-ouest, les deux composantes se combinant au centre, d'où une présence de la défavorisation combinée dans la partie centrale du CLSC.

Qu'est-ce qu'un voisinage ?

La carte des voisinages de l'île de Montréal a récemment été conçue par la Direction de santé publique en concertation avec divers intervenants locaux. Elle a pour but de diviser les territoires sociosanitaires de la région montréalaise en unités plus fines qui reflètent des réalités sociales distinctes et, bien souvent, des milieux nécessitant des interventions différentes¹.

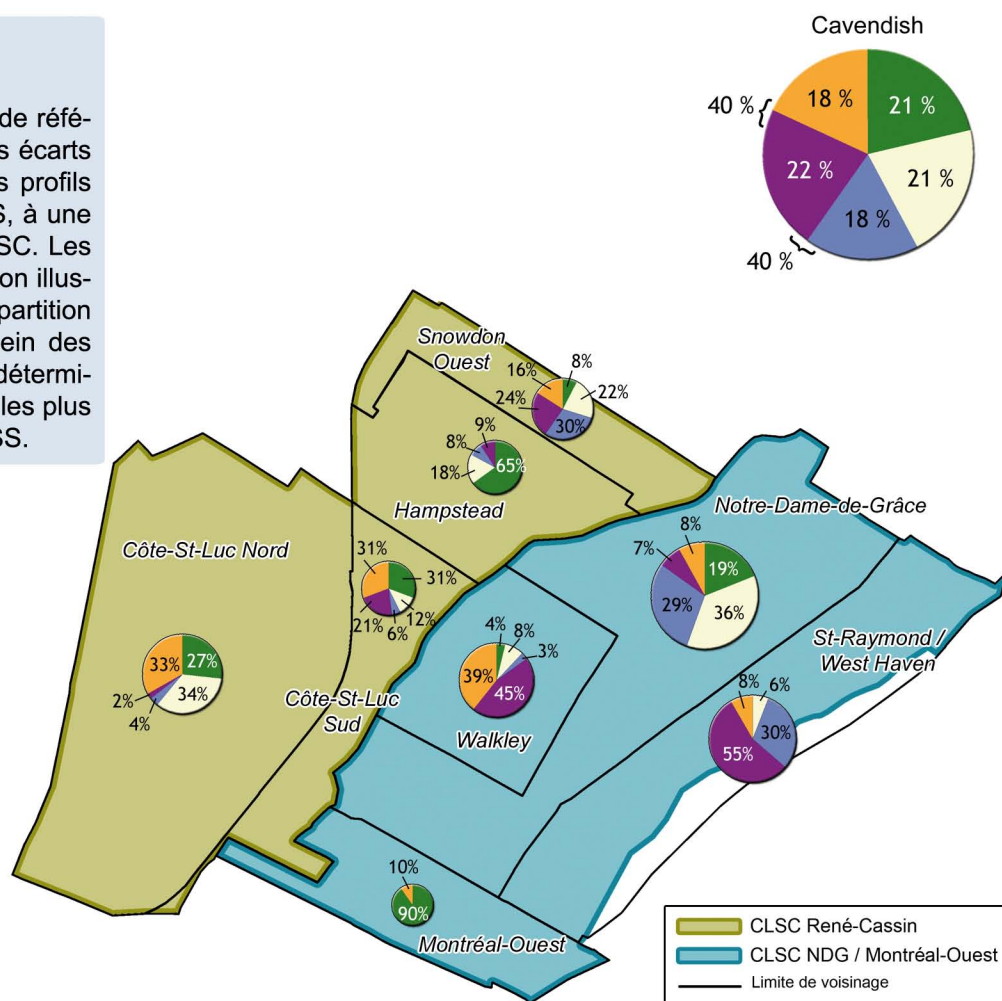
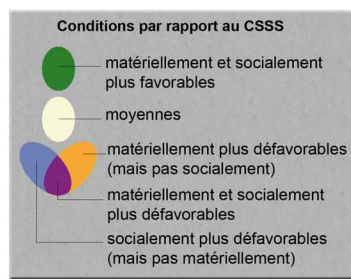


1. La version préliminaire de la carte des voisinages compte 101 voisinages pour l'ensemble de l'île.

IV. Différences entre voisinages

La répartition par voisinage

En gardant le CSSS comme zone de référence, cette carte sert à illustrer les écarts qui existent dans la répartition des profils de défavorisation au sein du CSSS, à une échelle plus fine que celle des CLSC. Les cercles proportionnels à la population illustrent de façon plus précise la répartition des profils de défavorisation au sein des voisinages. Il est ainsi possible de déterminer où se retrouvent les conditions les plus favorables ou défavorables du CSSS.



Quelques constats

Le CLSC René-Cassin recueille une large proportion de la population du CSSS favorisée matériellement et socialement (55 %) alors que sa population représente à peine 40 % de celle du CSSS. C'est à Hampstead notamment que cette concentration est la plus élevée (65 %). Néanmoins, le voisinage de Côte St-Luc Sud est fortement contrasté et touché davantage par la défavorisation matérielle (52 %, en ajoutant les résidents qui cumulent la défavorisation matérielle et sociale) comparativement à la moyenne du CSSS (40 %). Ce profil cohabite avec une part importante de population favorisée sur les deux plans (31 %), avec très peu de résidents caractérisés par un profil moyen.

Quant à la défavorisation sociale, elle se concentre plus spécifiquement à Snowdon Ouest où plus de la moitié de la population est touchée par cette forme de défavorisation.

Dans le CLSC NDG / Montréal-Ouest, la population la plus avantagée socialement et matériellement se concentre principalement à Montréal-Ouest, où 90 % de la population connaissent les conditions les plus favorables du CSSS, et dans une moindre mesure dans le voisinage de Notre-Dame de Grâce (19 %), qui est aussi caractérisé par une proportion importante de population (36 %) dans les valeurs moyennes du CSSS. De ces deux voisinages, c'est toutefois NDG qui recueille, en nombre, le plus de personnes favorisées (5 300 contre 4 700). Les deux autres voisinages de ce CLSC, Walkley et Saint-Raymond / West Haven accusent, au contraire, une forte défavorisation. Walkley est en particulier parmi les secteurs les plus défavorisés matériellement du CSSS, 39 % de sa population étant caractérisée par des conditions défavorables sur le plan matériel uniquement, et 45 % par des conditions défavorables sur le plan matériel et social. La population de Saint-Raymond / West Haven est aussi la plus défavorisée de l'ensemble du CSSS, 55 % de ses résidents cumulant défavorisation sociale et matérielle, et elle se trouve davantage touchée par la défavorisation sociale.



Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles

Zone de référence : CSSS Cavendish

	Conditions plus favorables		←-----→								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
CSSS Cavendish	22 553	20	21 889	20	22 081	20	22 606	20	22 353	20	111 482		
CLSC René-Cassin	9 344	21	8 713	20	10 641	24	8 596	20	6 641	15	43 935		
Snowdon Ouest	810	8	1 754	16	3 837	36	502	5	3 816	36	10 719		
Hampstead	5 922	70	1 260	15	468	6	766	9	0	0	8 416		
Côte-St-Luc Sud	534	6	2 009	24	1 459	18	2 556	31	1 758	21	8 316		
Côte-St-Luc Nord	2 078	13	3 690	22	4 877	30	4 772	29	1 067	6	16 484		
CLSC NDG / Montréal-Ouest	13 209	20	13 176	20	11 440	17	14 010	21	15 712	23	67 547		
Notre-Dame-de-Grâces	9 896	35	8 139	29	5 825	21	3 048	11	1 174	4	28 082		
St-Raymond / West Haven	0	0	3 114	16	3 915	20	4 797	25	7 483	39	19 309		
Montréal-Ouest	3 313	64	1 354	26	0	0	505	10	0	0	5 172		
Walklev	0	0	569	4	1 700	11	5 660	38	7 055	47	14 984		

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles

Zone de référence : CSSS Cavendish

	←-----→								Total		
	Conditions plus favorables				Conditions plus défavorables						
	Q1		Q2		Q3		Q4			Q5	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
CSSS Cavendish	22 314	20	22 315	20	22 350	20	22 105	20	22 398	20	111 482
CLSC René-Cassin	17 025	39	9 261	21	7 208	16	5 457	12	4 984	11	43 935
Snowdon Ouest	810	8	1 828	17	2 263	21	2 754	26	3 064	29	10 719
Hampstead	3 179	38	2 749	33	1 046	12	766	9	676	8	8 416
Côte-St-Luc Sud	2 526	30	2 107	25	1 460	18	1 335	16	888	11	8 316
Côte-St-Luc Nord	10 510	64	2 577	16	2 439	15	602	4	356	2	16 484
CLSC NDG / Montréal-Ouest	5 289	8	13 054	19	15 142	22	16 648	25	17 414	26	67 547
Notre-Dame-de-Grâces	1 734	6	8 325	30	7 763	28	6 242	22	4 018	14	28 082
St-Raymond / West Haven	0	0	298	2	2 457	13	5 655	29	10 899	56	19 309
Montréal-Ouest	2 986	58	2 186	42	0	0	0	0	0	0	5 172
Walkley	569	4	2 245	15	4 922	33	4 751	32	2 497	17	14 984

Répartition de la défavorisation selon les profils

	Conditions par rapport au CSSS Cavendish										Total
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
CSSS Cavendish	23 806	21	23 164	21	19 553	18	20 009	18	24 950	22	111 482
CLSC René-Cassin	13 231	30	10 516	24	4 951	11	9 747	22	5 490	12	43 935
Snowdon Ouest	810	8	2 383	22	3 208	30	1 708	16	2 610	24	10 719
Hampstead	5 460	65	1 514	18	676	8	0	0	766	9	8 416
Côte-St-Luc Sud	2 543	31	994	12	465	6	2 556	31	1 758	21	8 316
Côte-St-Luc Nord	4 418	27	5 625	34	602	4	5 483	33	356	2	16 484
CLSC NDG / Montréal-Ouest	10 575	16	12 648	19	14 602	22	10 262	15	19 460	29	67 547
Notre-Dame-de-Grâces	5 339	19	10 246	36	8 275	29	2 237	8	1 985	7	28 082
St-Raymond / West Haven	0	0	1 150	6	5 879	30	1 605	8	10 675	55	19 309
Montréal-Ouest	4 667	90	0	0	0	0	505	10	0	0	5 172
Walkley	569	4	1 252	8	448	3	5 915	39	6 800	45	14 984

Références bibliographiques

Bonneau J., Ménard M., Paquet G., Pampalon R., *Programme de soutien aux jeunes parents ; rapport sur la clientèle à cibler*, Institut national de santé publique du Québec, 2001.

Conseil canadien de développement social - CCDS, *Projet sur la pauvreté urbaine*, 2007, <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2007/ppu/>

Dupont M. A., Pampalon R. et Hamel D., *Inégalités sociales et mortalité des femmes et des hommes atteints de cancer au Québec, 1994-1998*, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

Hamel D. et Pampalon R., *Traumatismes et défavorisation au Québec*, Institut national de santé publique du Québec, 2002, 7 p.

Hatfield M., « Groupes à risque de persistance d'un faible revenu », *Horizons, Projet de recherche sur les politiques*, Volume 7, No 2, 2004, p. 19-26.

Pampalon R., *Espérance de santé et défavorisation au Québec, 1996-1998*, Institut national de santé publique du Québec, 2002, 11 p.

Pampalon R. et Raymond G., « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies Chroniques au Canada*, 21(3), 2000, p. 113-122.

Pampalon R., Hamel D. et Raymond G., *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec - Mise à jour 2001*, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

Philibert M., Pampalon R., Thouez J.-P., Loiselle C., *Are local services reaching deprived groups in Québec?*, Poster presented at the 2nd Conference of the International Society for Equity in Health, 2002, June 14 to 17, Toronto.

Townsend P., « Deprivation », *Journal of Social Policy*, 16(2), 1987, p. 125-146.

Dans la même série :

Regard sur la défavorisation à Montréal

Région sociosanitaire de Montréal

CSSS de l'Ouest-de-l'Île (601)

CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle (602)

CSSS du Sud-Ouest—Verdun (603)

CSSS de la Pointe-de-l'Île (604)

CSSS Lucille-Teasdale (605)

CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel (606)

CSSS de la Montagne (607)

CSSS Cavendish (608)

CSSS Jeanne-Mance (609)

CSSS de Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent (611)

CSSS du Coeur-de-l'Île (612)

CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord (613)